

JOURNALISTES

Deux présidents au lieu d'un seul

A la tête des journalistes fribourgeois, le président a été remplacé par deux co-présidents. Samedi, l'association a débattu de la chronique judiciaire.

■ L'Association fribourgeoise des journalistes (AFJ) a tenu son assemblée annuelle samedi à Avenches. Au menu, un plat principal: la chronique judiciaire, et plus précisément le projet de Règlement sur l'information du public en matière pénale. Elaboré par le Tribunal cantonal, ce projet contient aux yeux de l'AFJ «une petite tracasserie administrative» (accréditation obligatoire) et «un grand progrès» (information plus large avant le procès). La profession y voit néanmoins «un énorme inconvénient»: le TC entend décider seul du retrait de l'accréditation à un journaliste contrevenant gravement aux règles. Or, l'association (forte de 169 membres) estime que les cas litigieux devraient être soumis à une instance paritaire juges-journalistes.

Autre sujet à l'ordre du jour: les changements au comité. Pour la présidence, laissée vacante par Christophe Schaller après un bail de cinq ans, aucun candidat n'était partant pour assumer seul ce mandat. Il a donc fallu introduire dans les statuts la possibilité d'une coprésidence (votée à l'unanimité moins une voix): elle sera assurée par Serge Gumy, de *La Liberté*, et Sébastien Julan, de *La Gruyère*, déjà membres du comité. A noter qu'un photographe gruérien en remplace un autre: après une dizaine d'années d'activité, Nicolas Repond, libre, cède sa place à Christophe Dutoit, de *La Gruyère*. **GRU**

COMMUNIQUÉS

HISTOIRE: CONFÉRENCE SUR LE SERVICE ÉTRANGER

Le journaliste et écrivain Jean Steinauer donne une conférence intitulée *Histoire et mémoire du service étranger* à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU). Auteur d'un ouvrage sur le sujet, il est invité par la BCU et la Société d'histoire du canton. Demain mercredi, à 20 h 30.

PÈRE GIRARD: LE POIDS D'UNE ŒUVRE

«Le retentissement de l'œuvre du Père Girard dans l'histoire fribourgeoise, XIX^e-XX^e siècles». C'est le thème de la conférence donnée ce soir à 19 h 15 par le professeur Francis Python, de l'Université de Fribourg, dans le cadre du cycle consacré au célèbre pédagogue mort en 1850. A suivre dans le bâtiment de Regina Mundi, à Péroilles (rue Faucigny 2, auditoire C-1.104).

NEUROBIOLOGIE: UN SPÉCIALISTE À FRIBOURG

Professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur, président du comité d'éthique français, Jean-Pierre Changeux est de passage à Fribourg. Il donne demain mercredi une conférence à l'aula de l'Université de Fribourg. Titre: *Point de vue d'un neurobiologiste sur les origines de l'éthique*.

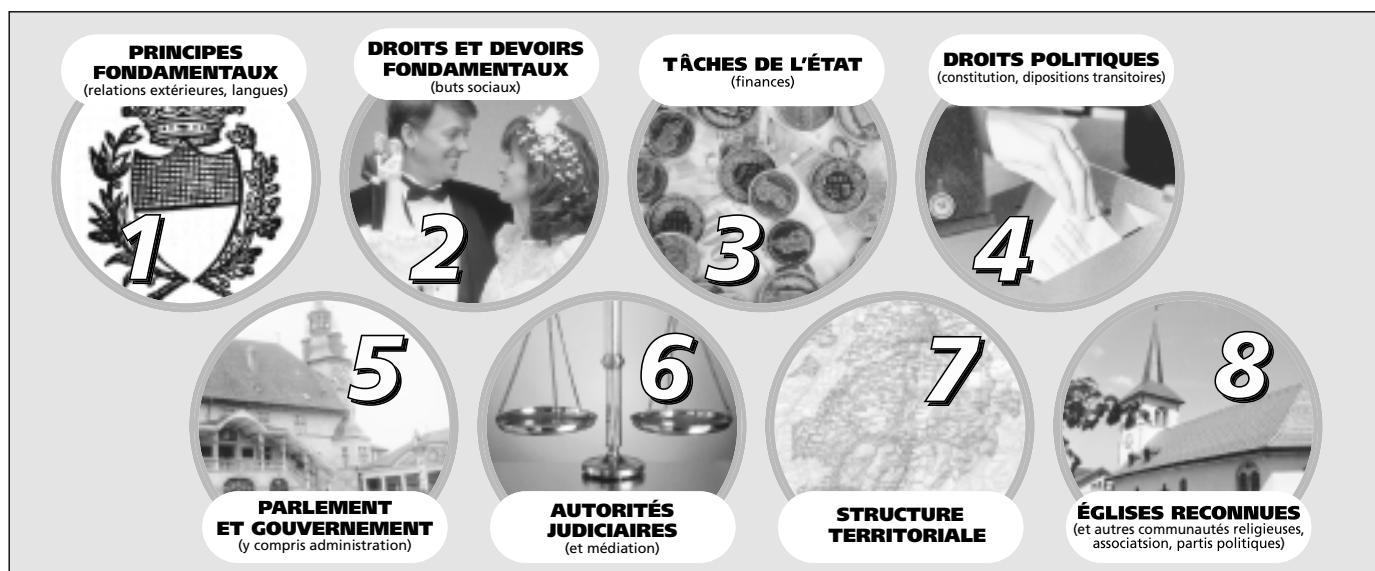
LE COIN DES EXPOS

GUY OBERSON À FRIBOURG
Guy Oberson expose ses tableaux à l'atelier-galerie J.-J. Hofstetter, à Fribourg (Samaritaine 23). A voir jusqu'au 24 février, en présence de l'artiste les 3 et 17 février, entre 14 h et 16 h. Ouverture: jeudi et vendredi de 14 h à 18 h 30, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

CONSTITUANTE

A vos marques-prêts-partez

Information tous azimuts: la tactique proposée aux constituants fribourgeois consiste à occuper le terrain médiatique. Les élus examineront demain, en séance plénière à Fribourg, leur concept de consultation et de communication. Ils institueront aussi huit commissions thématiques. Et seront fin prêts pour le travail de fond.



Les constituants fribourgeois vont sous peu travailler au sein de huit commissions thématiques représentées ci-dessus

■ La Constituante du canton de Fribourg va mettre un terme, demain en séance plénière, à sa phase de mise en place. Les dernières inconnues seront levées, et le travail de fond pourra véritablement commencer. C'est ainsi que vont être instituées les huit commissions thématiques (voir infographie) qui seront à l'œuvre tout au long de cette année.

Elles comprendront entre 15 et 17 membres, dont un représentant au moins de chaque groupe politique qui compose l'assemblée. Chaque constituant siègera donc dans une commission, sauf un élu du groupe Ouverture (qui en compte sept) qui s'en verra attribuer deux! Leurs membres et leur président seront désignés par le bureau de l'assemblée sur proposition des sept groupes.

Les thèmes retenus: Principes fondamentaux, Droits et devoirs fondamentaux, Tâches de l'Etat, Droits politiques, Parlement et Gouvernement, Autorités judiciaires, Structure territoriale, Eglises reconnues. Le choix s'explique par la répartition cohérente des matières, de la masse de travail, le tout en évitant les conflits de compétences entre commissions.

Deuxième et dernière inconnue: le concept de consultation et de communication. L'assemblée avait confié le soin au bureau d'élaborer un projet, qui sera également discuté et adopté demain à Fribourg, dans la salle de l'Hôtel cantonal. Les concepteurs tentent de mettre toutes les chances de leurs côtés. En arasant large: le texte, rédigé par un groupe de travail ad hoc conduit par la Gruérienne Yvonne Gendre (ps,

Avry-devant-Pont), s'inspire de l'expérience de la Constituante vaudoise.

Il prévoit en effet la convocation de conférences de presse régulières, l'ouverture dans les médias fribourgeois d'espaces de débat (l'équivalent de la «Tribune libre»), la rédaction d'un bulletin d'information, l'envoi d'un tout ménage (le *Journal de la Constituante*, titre provisoire), l'animation d'un site web, où sera

entre autres disponible la synthèse des discussions en commission. En outre, le secrétariat fonctionnera comme centrale d'information et mettra à disposition des «dossiers-collection» dans les bibliothèques du canton.

La Constituante prévoit par ailleurs d'organiser des forums de discussion sur des sujets «grand public» et de rencontrer les milieux intéressés (milieux socio-économiques, jeunes, étrangers, autorités). Il s'agit aussi de consulter la population en l'incitant à s'exprimer, via les divers outils prévus: une consultation officielle – un millier de destinataires – est prévue pour juin 2002.

L'objectif se veut double: associer la population au processus de révision de la charte cantonale et communiquer le plus largement possible à l'interne comme à l'externe. Un concours sera même lancé pour la rédaction du préambule de la nouvelle Constitution. A gagner «un prix lié à la découverte du canton ou du pays», prévoit le concept de consultation et de communication. Histoire de faire du civisme jusqu'au bout.

Combien ça coûte?

Quand on parle gros sous à la Constituante, ça donne ça. Pour l'an 2000, du 12 mars (élection) au 4 octobre (assermentation), elle a dépensé 310 000 fr., soit 40 000 fr. de moins que prévu. Pour le budget 2001, il devrait en coûter 1,32 million, soit plus que le crédit alloué par le Grand

Conseil (873 000 fr.). La somme avait été arrêtée avant l'adoption du règlement de la Constituante qui a eu des incidences financières imprévues (exemple: traduction simultanée des débats). A l'avenir, on prévoit des frais à hauteur de 1,13 million en 2002 et 1,22 en 2003. Rappelons que l'assemblée espère terminer sa tâche (réviser la Constitution cantonale) courant 2004. D'où un budget moindre cette année-là: 440 000 fr. **SJ**

RÉFÉRENDUM

EEF, le compte est bon!

Plus de 7000 signatures récoltées! Le comité référendaire contre la privatisation partielle des EEF a gagné son pari. Dépôt jeudi à Fribourg.

■ Ça y est: le comité référendaire contre la loi sur le statut des Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) arrive au bout de ses peines. Il a jusqu'à ce jeudi 1^{er} février pour récolter les 6000 signatures nécessaires. Or, les référendaires affirment avoir réuni plus de 7000 paraphes, qui seront déposés jeudi en fin de matinée à la Chancellerie d'Etat, à Fribourg.

Le Gouvernement devra donc soumettre cet objet au peuple fribourgeois, en principe le 10 juin ou le 23 septembre.

«Nous sommes passés par tous les états d'âme», résume Liliane Chappuis, présidente du Parti socialiste fribourgeois (PSF), cheville ouvrière du comité contre la privatisation partielle des EEF aux côtés de l'Union syndicale fribourgeoise, d'Attac-Fribourg (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), du Parti chrétien-social et de l'Association fribourgeoise des retraités. Les derniers jours de la récolte, en particulier l'action du 18 janvier à Péroilles, ont permis de réunir les signatures manquantes. Rappelons qu'il y a deux semaines, le comité disposait à peine de 4000 signatures.

Adoptée par le Grand Conseil le 19 octobre 2000, la nouvelle loi sur les EEF prévoit la transformation de la régie en société anonyme de droit privé, dont l'Etat de Fribourg est tenu de rester l'actionnaire majori-

taire. Le Conseil d'Etat est autorisé à céder jusqu'à 49% du capital-actions, mais, pour aller au-delà, il doit obtenir le feu vert du Grand Conseil.

Pas le dernier

Ce référendum n'est pas le premier ni sans doute le dernier à s'opposer aux effets de la libéralisation, à l'heure où la loi sur le marché de l'électricité est également combattue par référendum à l'échelon national. Pour mémoire, le dernier en date dans le canton avait été mené à bien par le syndicat de Surpierre Alfons Gratwohl, qui combattait la loi scolaire et son article sur l'apprentissage des langues par immersion partielle. Ce référendum avait réuni quelque 10 500 signatures en février 2000 et abouti au rejet de la loi le 24 septembre suivant. **SJ**

EN BREF

EXPOAGRICOLE: LE PROJET DÉMARRE COMME PRÉVU

Prévue dans le cadre d'expo.02 à Morat, l'Expoagricole (budget: 16 millions) va démarrer comme prévu. Les milieux agricoles communiquent que la recherche de sponsors (on attend de leur part environ 2 mio) a été fructueuse. Le projet sera financé pour moitié par les fonds de la promotion des ventes de la Confédération, le solde par des apports privés provenant d'Agro marketing Suisse, de l'Union suisse des paysans et par des sponsors.

FRIBOURG: LANCEMENT DU PROGRAMME SUISSENERGIE

Le nouveau programme Suisse-Energie, successeur d'Energie 2000 de l'Office fédéral de l'énergie, est lancé aujourd'hui dans tout le pays. Ville ayant obtenu le label «Cité de l'énergie», comme une quarantaine d'autres en Suisse, Fribourg marque l'événement: un stand d'information est dressé à la rue de Romont, de 17 h à 19 h. L'organisation est assurée par la ville et le Service cantonal des transports et de l'énergie.